

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE**

SEANCE DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le dix-sept juin à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

Étaient présents Bruno VALIENTE, Claire OUSTAILLER, Patrice BRANDELET, Giuditta MARCO, Mireille RULLAUD, Huguette BENEGIS, Fabrice LAVALLARD, Alexandra DEFFONTIS, Daniel SENIE.

Absents : Jean-Luc MATHE, Guillaume VIDAL

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 12.06.2026

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 09

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 09

Délibération n° 5 17062026_05

OBJET : Désignation des Membres de la commission de suivi de l'UTVE.

Le Maire informe rappelle qu'il appartient au conseil municipal de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant parmi ses membres afin de siéger à la commission de suivi de l'usine de traitement et valorisation énergétique.

Monsieur le Maire propose de présenter la candidature de Mme Claire OUSTAILLER, adjointe au maire au poste de membre titulaire et il propose également sa candidature au poste de membre suppléant à ladite commission.

Le conseil municipal procède au vote à bulletin secret,

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votant : 09

Majorité absolue : 5

Mme Claire OUSTAILLER obtient : 09 voix.

Mme Claire OUSTAILLER est désigné membre titulaire de la commission de suivi de l'UTVE.

Mr Bruno VALIENTE obtient : 09 voix

Mr Bruno VALIENTE est désigné membre suppléant de la commission de suivi de l'UTVE.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus



Le Maire – Bruno VALIENTE